

Stöckli

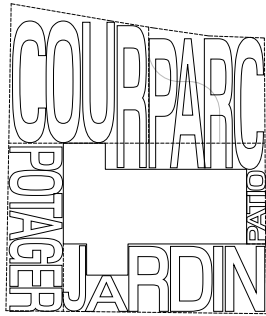
Les Stöckli sont des petits chalets dans lesquels les paysans, autrefois, passaient leur vieillesse pendant que les jeunes générations reprenaient l'exploitation et le logement de la ferme principale. Ils font partie du domaine, ainsi les anciennes générations participent à la vie de la ferme sans devoir en assumer toute la responsabilité.

Une volumétrie familière

Le volume d'origine de la bâtisse correspond à celui d'une ancienne ferme traditionnelle, avec un corps central massif, deux avant-toits créant des galeries sur les façades principales et une extension de part et d'autre du corps central pour l'entrée et le séchage. Le bois et le crépi s'alternent sur les façades principales selon l'usage des éléments intérieurs, qu'ils soient pour l'habitation ou le stockage des denrées et des animaux.



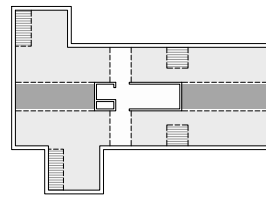
Des aménagements extérieurs partagés



Une typologie rurale pour une organisation rationnelle

Afin de maximiser l'utilisation de la parcelle, l'entier de la surface au sol existante a été utilisée pour le bâtiment, corps central et extensions. Cette surface a été découpée en 4 parties équitables et une circulation verticale centrale répartit les accès aux logements et aux espaces communs. Dans la continuité de cette verticalité, les salles d'eau se développent et s'imbriquent à travers un axe longitudinal afin de laisser aux pièces à vivre le maximum d'ouverture sur l'extérieur et de lumière.

La circulation centrale et son escalier sont au bénéfice de la lumière naturelle irriguant par un vide toute hauteur, depuis deux ouvertures aérauliques en toiture, l'entier des paliers intermédiaires de l'escalier, et celle des combles jusqu'à la buanderie et la salle communautaire en sous-sol. Les paliers d'étages entre l'ascenseur et l'escalier s'ouvrent quant à eux sur les loggias d'entrée, partagées à chaque étage par deux appartements en vis-à-vis.



Une mise en œuvre traditionnelle et innovante

Le projet propose de mettre en place une logique constructive innovante, utilisant des matériaux et éléments constructifs vernaculaires et connus et les mettant en œuvre de manière contemporaine. Désireux de s'inscrire dans une démarche de durabilité et d'économie, il intègre naturellement une approche environnementale offrant une très grande efficacité de réalisation tout en intégrant les principes de développement durables que sont la considération du cycle complet du bâtiment, la valorisation de l'exploitation de ressources locales et durable et la simplicité d'entretien sur le long terme.

Le système porteur sera réalisé en ossature bois pour la totalité des façades, de la toiture, des dalles et des cloisonnement intérieurs, ainsi que la majeure partie du système porteur intérieur. Un noyau central en béton permettra de répondre aux enjeux sismiques et de protection incendie tout en se liant au reste de la construction.

Une trame répartie régulièrement sur toute la longueur du bâtiment génère le rythme des ouvertures - baies, loggias et fenêtres - et se subdivise pour créer celui des claires-voies extérieures et intérieures, mais aussi des poutres du plancher laissées visibles depuis l'intérieur et augmentant la sensation de hauteur des pièces.

Désireux d'utiliser les éléments constructifs présents dans le contexte vernaculaire, le bois et le crépi, le projet propose deux revêtements distincts pour les façades : un système de claires-voies en bois habille les façades Est et Ouest, en retrait de la toiture, alors que les appartements et les pignons Nord-est et Sud-Ouest mettent en œuvre des façades en briques crépies à la chaux 'griffé/pogné', conservant le minéral présent dans les façades des bâtiments environnants.

TOITURE

- tuiles type traditionnel, 7cm
- sous-couverture, 2cm
- caissons en bois isolés, 16cm
- pare-vapeur
- doublage intérieur OSB+fermacell, 7cm

toutes ferblanteries en cuivre

FAÇADE TYPE 2

- crépi à a chaux, 2,5cm
- brique terre cuite, 12,5cm
- lame d'air, 1cm
- étanchéité
- structure bois isolée, 20cm
- pare-vapeur
- doublage intérieur OSB+fermacell, 3cm

FAÇADE TYPE 1

- claire-voie en bois, 5cm
- sous-construction, 7cm
- étanchéité
- isolation périphérique, 4cm
- structure bois isolée, 20cm
- pare-vapeur
- doublage intérieur OSB+fermacell, 3cm

DALLE ETAGE

- finition (chape poncée, parquet, carrelage)
- chape béton, 6-7cm
- isolation acoustique, 4cm
- plancher moite bois/béton, 8cm
- solives bois, 16cm

DALLE REZ

- finition (chape poncée, parquet, carrelage)
- chape béton, 8-9cm
- isolation acoustique et thermique, 6cm
- dalle béton, 20cm

MURS SOUS-SOL

- isolation périphérique, 16cm
- étanchéité
- mur béton, 20cm

RADIER

- finition (chape poncée, parquet, carrelage)
- chape béton, 8-9cm
- isolation acoustique et thermique, 6cm
- dalle béton, 20cm
- isolation thermique, 25cm
- béton maigre
- drain périphérique

Bien qu'ayant été passablement transformée au fil du temps, cette volumétrie est encore bien visible aujourd'hui et la volonté de ce projet est de la conserver et de la remettre en valeur, comme témoin d'un caractère encore bien présent dans le hameau.

Le nouveau bâtiment se compose donc d'un corps central complété de deux ailes intégrées à l'ensemble. Deux larges avant-toits marquent deux galeries de part et d'autre de celui-ci, et une vaste toiture en tuile enveloppe l'ensemble.

La grande hauteur des combles offrant de belles surfaces et des volumes généreux, des lucarnes tout en longueur intègrent la toiture pour apporter la hauteur, la vue et la lumière nécessaires, tout en respectant le gabarit existant de la bâtisse, en conservant la morphologie actuelle, respectant ainsi la mémoire du lieu tout en conservant une présence familière, marquant l'entrée dans le village de Chevrens.

Tout autour de la bâtisse, la parcelle se divise en 4 espaces mêlant des usages, des fonctions et des atmosphères diverses en lien avec le caractère rural du village. Ils offrent une multitude de potentiels d'échanges, de rencontres et d'expériences, renforcent le lien social entre les habitants, tout en leur proposant d'inscrire une histoire commune à l'entrée même du hameau.

Au Nord-Ouest, la Cour d'entrée propose un revêtement minéral carrossable et perméable à l'infiltration des eaux météoriques, qui organise le stationnement des locataires et des visiteurs, tandis que le Parc offre à la fois un espace de graviers stabilisés et un espace de prairie traversée de cheminements en graviers, permettant différents usages comme la promenade, la diambulation, les jeux et la pétanque. Abrités par un grand arbre, des bancs sont aménagés autour de l'ancien puits, quelques équipements de jeu pour enfants dans la pelouse valorisent son statut d'espace public à l'interface avec le village, offrant ainsi un espace partagé mettant en relation les futurs habitants de l'immédiate et les habitants du village.

Au Sud-Est prend place le Jardin, très simplement aménagé d'une prairie fleurie et de quelques arbres fruitiers, qui profite de la présence du magnifique érable champêtre. Il relie la parcelle avec les champs qui composent son territoire au sud jusqu'à l'Hiernance, offrant un espace apaisant et contemplatif ouvert sur la campagne genevoise.

Enfin, en lien avec les espaces horticoles du Centre d'hébergement et de formation voisin, un grand jardin potager se développe aux pieds du pignon Sud, permettant aux locataires et à leurs familles de se retrouver autour du travail du jardin et des bienfaits de la permaculture. Il structure l'espace le plus exposé de la parcelle tout en proposant une fonction thérapeutique et éducative en plus de sa fonction nourricière originale.

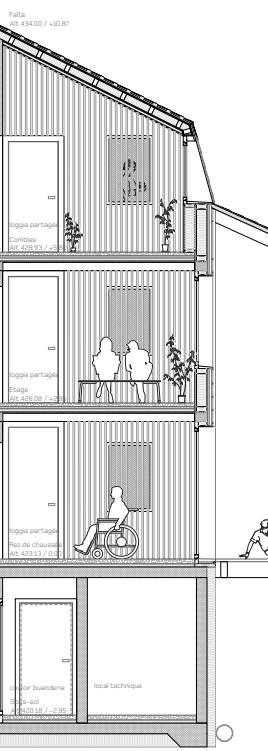
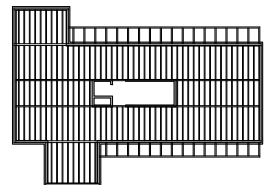
Ouvertes sur l'extérieur, revêtues de bois tout, comme les galeries extérieures, ces espaces partagés permettant à la fois la rencontre et l'échange entre habitants d'un même palier, créant du lien social par l'appropriation de cet espace neutre sous forme d'un lieu pour y partager un café et la discussion ou encore la plantation d'espèces délicates de fleurs et de plantes à protéger de l'hiver. Elles offrent aux habitants un supplément à l'habitabilité, à la volonté de chacun, afin d'accroître la sensation de vivre-ensemble et d'ouvrir les limites des appartements autour de lieux intermédiaires de rencontre et d'entre-aide, accessibles à tous. Depuis ces loggias partagées, se distribuent les différents appartements qui réinterprètent un principe typologique typique du logement rural, en proposant une séquence d'entrée par la cuisine.

Côté village, deux appartements à doubles orientations de 50 m², offrent une typologie en long très ouverte sur les façades principales, qui utilise la grande longueur du corps du bâtiment, en proposant une succession simple d'espaces depuis la loggia partagée : vestibule d'entrée qui jouxte la cuisine spacieuse et doublement ouverte sur la loggia partagée et la loggia privative, puis le grand séjour, et enfin la chambre et la salle d'eau articulées et privatisées par un vestibule d'entrée, ouvertes sur le pignon Nord-Est du bâtiment afin d'offrir calme et intimité aux espaces de nuit.

Côté Salève, les deux appartements à doubles orientations de 55 m² du pignon Sud-Ouest, proposent une légère variation typologie qui exploite leur situation en angle, avec toutefois le même principe d'entrée, par la cuisine depuis la loggia partagée, puis les pièces à vivre spacieuses qui s'ouvrent sur des loggias privatives, et articules l'accès privatif aux chambres et salles de bain ouvertes sur le pignon Sud-Ouest. Exploitant la volumétrie préexistante et ses apports, les loggias réinterprètent par leurs embrasures, les formes de la toiture, tout en s'ouvrant sur la campagne genevoise environnante. La légère plus-value de surface des pièces à vivre de cette typologie ainsi que leur organisation en angle permettent différents aménagements et/ou de fractionner simplement les espaces par du mobilier afin d'offrir une séparation séjour et salle à manger au gré des choix des habitants.

Ce doublage en brique en plus de son mimétisme et de sa pérennité dans le temps, offre de l'inertie thermique, permettant de réguler les cycles journaliers et saisonniers, tout en offrant un sentiment physique de stabilité à son contact.

En façades Est et Ouest, de longues galeries toute hauteur supportées par des poteaux en bois reprennent la thématique des portiques et couverts en avant-toit des fermes traditionnelles, apportant protection solaire et visuelle aux logements et créant des terrasses, pour l'entrée du bâtiment, la terrasse de la salle commune et l'accès au jardin et au potager. Une large toiture en tuiles anciennes de type Bardonnex vient envelopper l'ensemble et apporte une esthétique finale très traditionnelle au bâtiment.



Coupe de la façade 1:50



Plan masse 1:200



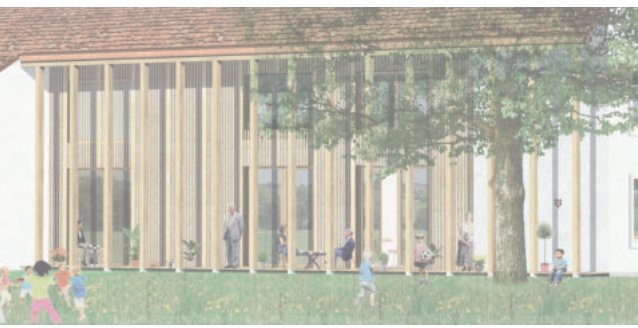
Façade principale Nord-Ouest 1:100



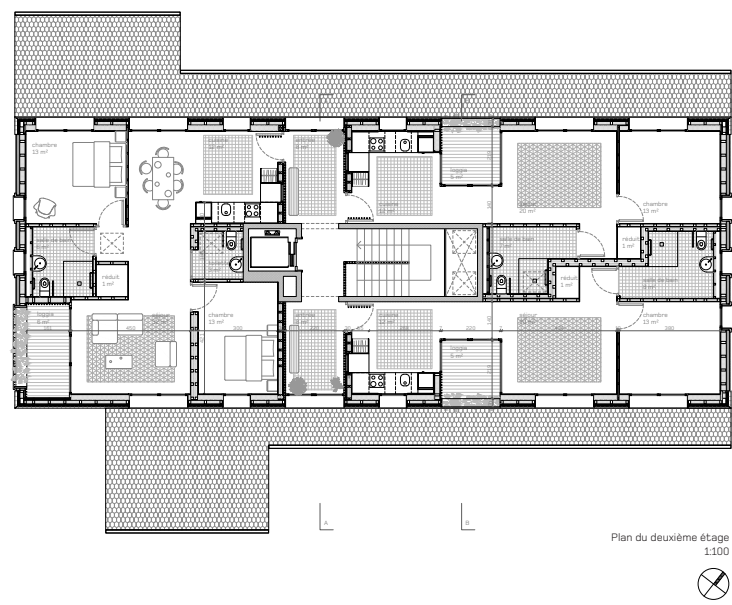
Façade Sud-Est 1:100



Vue depuis la route de Chevrens, angle Nord



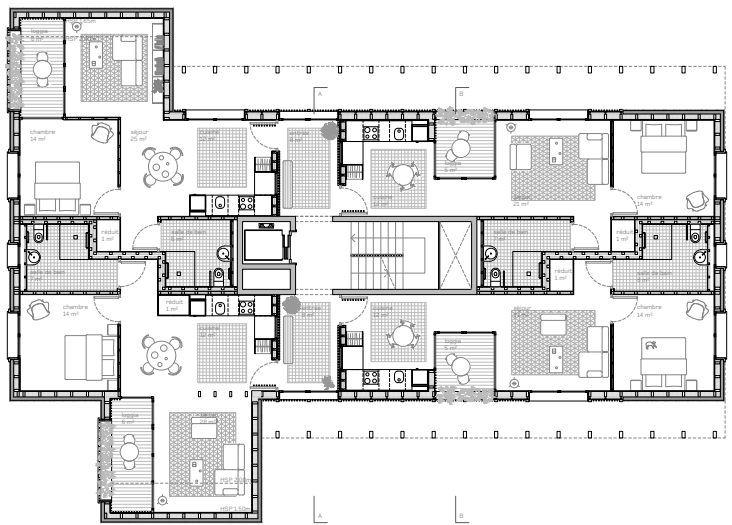
Vue depuis le jardin, angle Est



Plan du deuxième étage
1100



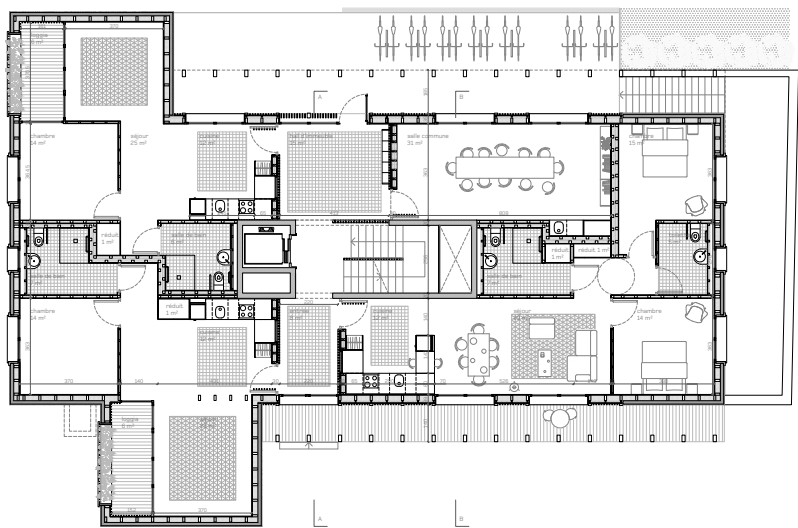
Façade Nord-Est
1100



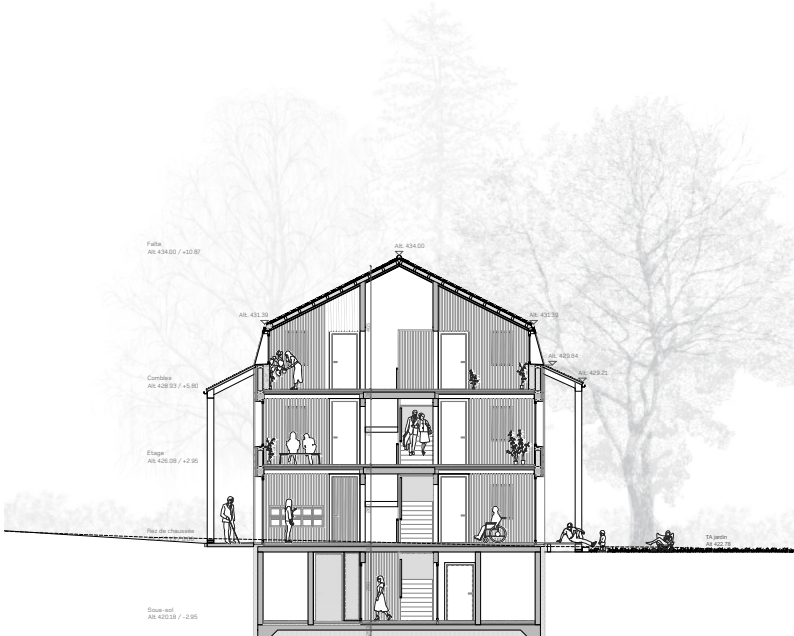
Plan du premier étage
1100



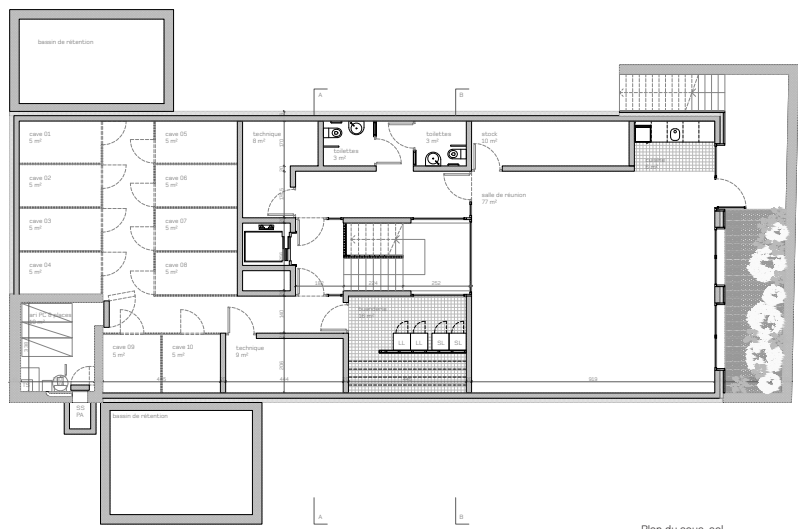
Façade Sud-Ouest
1100



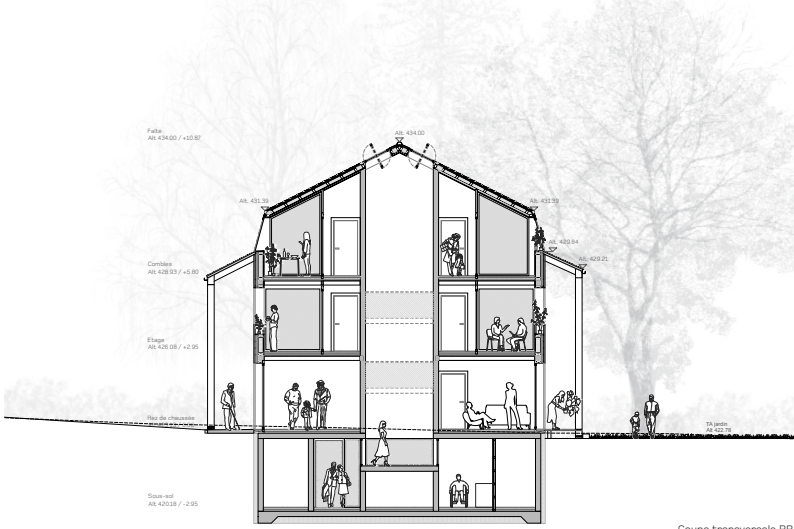
Plan du rez de chaussée
1100



Coupe transversale AA
1100



Plan du sous-sol
1100



Coupe transversale BB
1100